

Utiliser la gestion axée sur les résultats comme cadre opérationnel

**Aperçu des priorités thématiques du BDT, ainsi que
des principaux problèmes à résoudre et des solutions
proposées**

Environnement

Créer une économie circulaire pour les équipements TIC

Le problème

- Les téléphones portables, ordinateurs portables, ordinateurs personnels et téléviseurs mis au rebut contiennent des substances nocives pour l'environnement et la santé humaine.
- 82,6% des DEEE ne sont pas correctement répertoriés ou recyclés, ce qui signifie que leur valeur est perdue et que leur gestion risque d'être rudimentaire.
- 39% de tous les pays (76/193) disposent d'une politique/législation/réglementation relative aux DEEE.
- Le nombre d'abonnements de téléphonie cellulaire mobile est supérieur à la population mondiale.
- 21% de tous les pays (41/193) collectent officiellement des données et des estimations sur les DEEE.

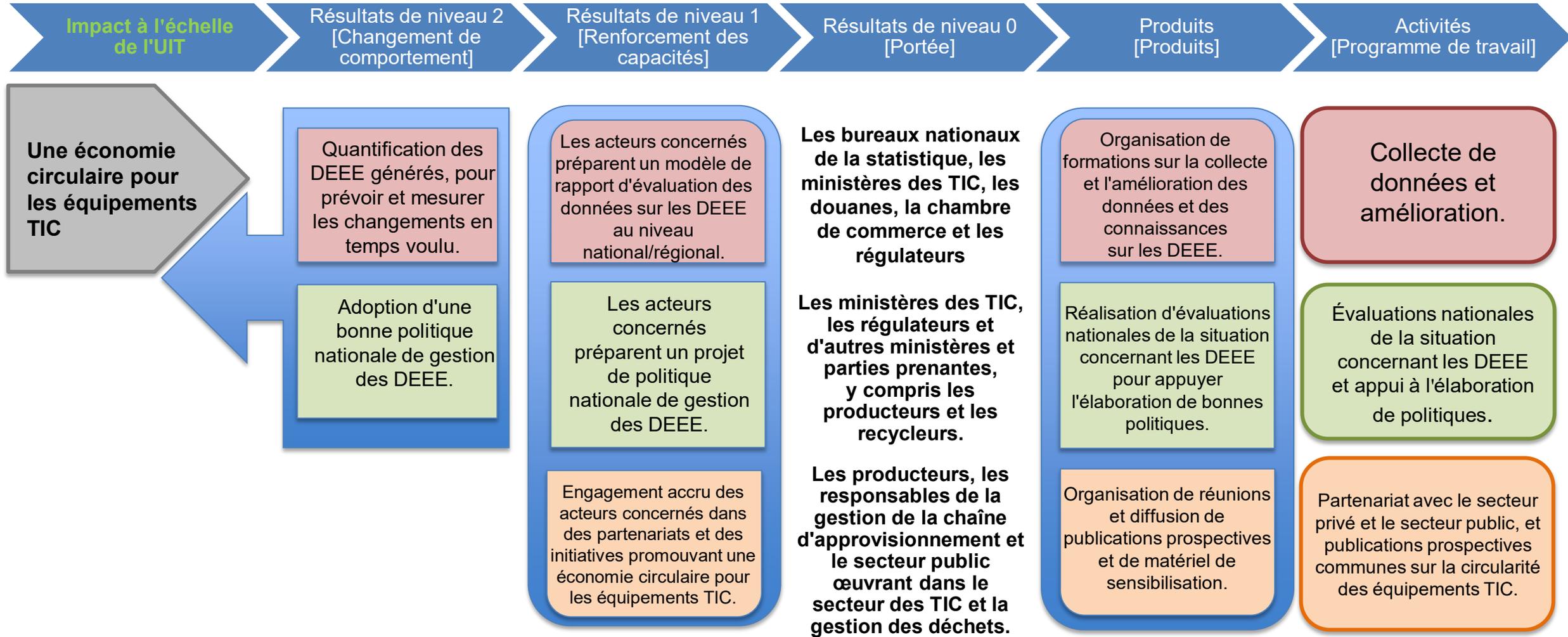
La solution

Créer une économie circulaire pour les équipements TIC

Trois chemins d'impact:

- 1) **DONNÉES ET CONNAISSANCES SUR LES DEEE** pour améliorer l'expertise en matière de collecte de données sur les DEEE.
- 2) **APPUI À LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DEEE** pour accroître la couverture de la politique nationale en matière de DEEE.
- 3) **SENSIBILISATION ET MÉDIAS** pour renforcer la circularité du secteur des TIC.

Chaîne d'impact – Environnement



Services et applications numériques

**Société et secteurs économiques reposant sur le numérique
en vue de la réalisation des ODD**

Le problème

- Une approche fragmentée, dupliquée, au cas par cas, consistant à agir **de manière cloisonnée** et à créer des solutions numériques uniques.
- **Couverture** limitée des services numériques intégrés et interopérables pour répondre aux besoins de la population, en particulier dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'éducation et de la gouvernance liés aux ODD.
- Absence ou insuffisance d'une transformation numérique sectorielle dirigée par l'État, avec l'adoption d'approches **globales** et à l'échelle publique ou sectorielle (faisant intervenir toutes les entités publiques).

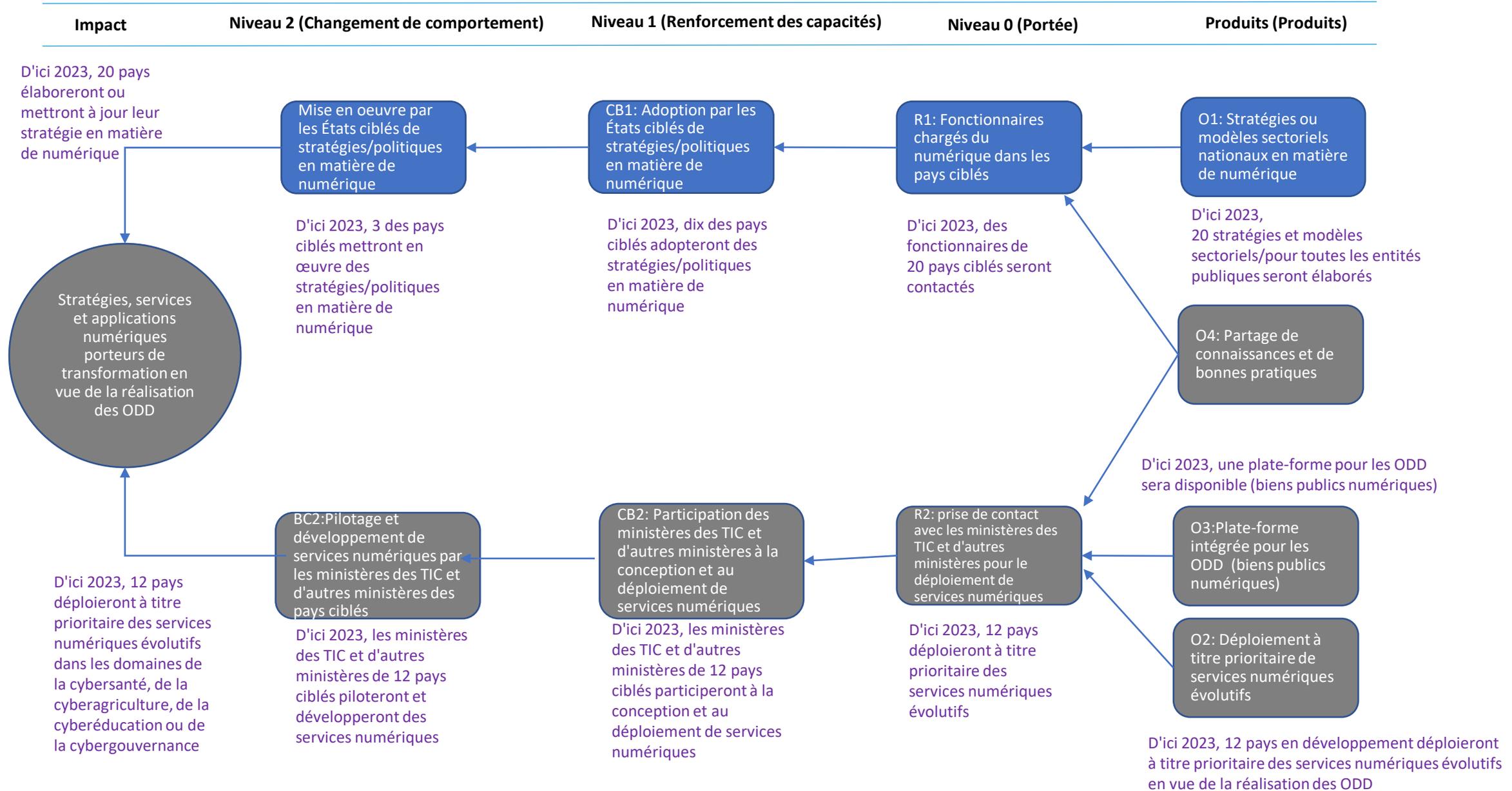
La solution

Aider les pays désireux de réaliser les ODD à tirer parti de stratégies et de services numériques globaux et évolutifs pour édifier une société numérique

Deux chemins d'impact:

- 1) Élaborer des stratégies et des modèles de transformation numérique à l'échelle publique et sectorielle qui favorisent un environnement propice à la réalisation de projets de grande envergure au niveau national.
- 2) Déployer à titre prioritaire un portefeuille de solutions complètes et intégrées centrées sur le citoyen/l'utilisateur en tirant parti des plates-formes et services numériques intégrés et des infrastructures numériques communes/partagées.
- 3) Recourir au partage de connaissances et au renforcement des capacités.

Chaînes d'impact: Services et applications numériques



Inclusion numérique

Garantir un accès et un recours aux TIC qui soient inclusifs et équitables pour tous

Le problème

Les TIC sont susceptibles d'améliorer le quotidien. Elles offrent des possibilités tant aux individus qu'aux communautés. Cependant, les TIC ne sont pas toujours accessibles à tous sur un pied d'égalité et les possibilités qu'elles offrent ne sont pas réparties de manière égale.

- Certaines personnes ayant des besoins particuliers (associés à des différences d'âge, de sexe, de capacité, de situation socio-économique et de région géographique) peuvent rencontrer des obstacles pour accéder aux informations et aux services numériques et les utiliser.
- D'importantes fractures numériques subsistent entre les pays. En effet, près de **87% des personnes** utilisaient l'Internet dans les pays développés en 2019, contre **47%** dans les pays en développement.
- Des fractures numériques sont également manifestes à l'intérieur des pays. Les hommes, les citadins et les jeunes sont plus susceptibles d'être en ligne que les femmes, les habitants des zones rurales et les personnes âgées. La fracture numérique entre les hommes et les femmes est plus prononcée dans les pays en développement et considérable dans les pays les moins avancés.

La solution

Garantir un accès et un recours aux TIC qui soient inclusifs et équitables pour tous

Deux chemins d'impact:

- 1) Aider les États Membres, les Membres de Secteur et les établissements universitaires à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies d'inclusion numérique, ainsi qu'à faire œuvre de sensibilisation et de promotion, à partager les bonnes pratiques et les connaissances, à renforcer les capacités et à élaborer des produits/services.
- 2) Aider des communautés locales spécifiques (enfants, jeunes, personnes âgées, femmes, personnes handicapées et populations autochtones) par le biais de partenariats multi-parties prenantes, de collaborations et d'initiatives, à mettre en œuvre des feuilles de route, des actions, des activités et des projets évolutifs, afin de réduire la fracture numérique et de parvenir à un accès et un recours aux TIC qui soient plus inclusifs et équitables pour tous.

Chaîne d'impact – Inclusion numérique

Impact

Résultats de niveau 2

Résultats de niveau 1

Résultats de niveau 0

Produits

D'ici 2023, 30% des groupes ciblés parviendront à un accès et à un recours aux TIC inclusifs et équitables.

Garantir un accès et un recours aux TIC qui soient inclusifs et équitables pour tous.

D'ici 2023, 30% des communautés locales/spécifiques mettront en œuvre les feuilles de route concrètes adoptées pour garantir aux enfants la sécurité d'accès aux TIC et de leur utilisation.

Mise en œuvre de politiques, cadres et stratégies en matière d'inclusion numérique par les États, le secteur privé, les établissements universitaires et les ONG, par groupe cible.

D'ici 2023, 30 États mettront en œuvre des politiques et des stratégies inclusives en matière de numérique.

Adoption de politiques, cadres et stratégies en matière d'inclusion numérique par les États, le secteur privé, les établissements universitaires et les ONG, par groupe cible.

D'ici 2023, 50 États élaboreront et adopteront des politiques et des stratégies inclusives en matière de numérique.

Adoption par 200 communautés locales/spécifiques de feuilles de route concrètes pour garantir aux femmes, aux jeunes filles et aux jeunes un accès et un recours aux TIC sur un pied d'égalité

Adoption par les communautés locales/spécifiques de feuilles de route concrètes par groupe cible pour garantir un accès et un recours aux TIC inclusifs et équitables.

D'ici 2023, 18 communautés locales/spécifiques adopteront des feuilles de route concrètes pour garantir aux enfants la sécurité d'accès aux TIC et de leur utilisation.

États (principalement des pays en développement), secteur privé, établissements universitaires et ONG.

D'ici 2023, 100 États Membres de l'UIT participeront à des activités de l'UIT liées à l'inclusion numérique.

D'ici 2023, 20 000 jeunes (entre 14 et 25 ans) participeront à des activités liées à l'inclusion numérique.

Communautés locales/spécifiques liées aux groupes cibles.

D'ici 2023, 50 000 enfants (de moins de 18 ans) participeront à des activités liées à la campagne mondiale relative aux jeunes filles dans le secteur des TIC, à la protection en ligne des enfants, à la jeunesse et à EQUALS.

Élaboration de lignes directrices, de kits pratiques, de rapports, de cadres et de bonnes pratiques
Mise en place d'évaluations
Élaboration et partage de connaissances/contenus
Organisation de formations
Tenue de forums

D'ici 2023, au moins 10 produits et/ou services liés à l'inclusion numérique seront élaborés.

D'ici 2023, au moins 15 nouveaux partenariats et/ou initiatives seront mis en place.

Mise en place et lancement de nouveaux partenariats, collaborations et initiatives. Renforcement des partenariats, collaborations et initiatives actuels (EQUALS, protection en ligne des enfants, les jeunes filles dans le secteur des TIC). Élaboration de feuilles de route.

D'ici 2023, les partenariats actuels (EQUALS, protection en ligne des enfants, les jeunes filles dans le secteur des TIC) verront le nombre de leurs membres augmenter de 20% et leurs activités de 20%.

Chemins d'impact – flux de travail

Chemin d'impact 1: Décideurs

Chemin d'impact 2: Utilisateurs finals: personnes et communautés spécifiques

Renforcement des capacités

Renforcement des compétences pour l'économie numérique

Le problème

- En raison du développement rapide des technologies et de l'évolution continue du paysage des TIC, il faut constamment améliorer les compétences nécessaires pour maîtriser les technologies et élaborer des politiques appropriées.
- Certaines personnes ne peuvent toujours pas participer à l'économie et à la société numériques faute de compétences numériques élémentaires.
- Nous manquons de travaux de recherche et de connaissances sur le rôle et l'incidence de ces technologies sur les compétences requises et le renforcement des compétences pour les emplois futurs.

La solution

Renforcement des compétences pour l'économie numérique

Deux chemins d'impact:

- 1) Élaboration et mise en œuvre de programmes de formation spécialisés et d'ateliers de renforcement des capacités pour les professionnels des TIC (du secteur public et du secteur privé) en utilisant différentes approches, notamment des partenariats avec des parties prenantes extérieures et des collaborations internes.
- 2) Développement des sources de connaissances et organisation de formations aux compétences numériques aux niveaux élémentaire et intermédiaire, promotion du renforcement des compétences en vue de l'inclusion numérique et production de publications axées sur des thèmes transversaux.

Chaîne d'impact – Renforcement des capacités

IP1: Renforcement des capacités des professionnels des TIC

Les professionnels des TIC, y compris les décideurs, ont utilisé efficacement leurs capacités et leurs compétences pour améliorer les politiques et les programmes dans le domaine des technologies numériques

Utilisation des compétences et des connaissances

Les professionnels mettront en pratique les compétences et les connaissances acquises

Tous les pôles

TSB, BR

Des professionnels des TIC, y compris des décideurs, ont renforcé leurs capacités, leurs compétences et leurs connaissances en matière de technologies numériques

Professionnels des TIC ayant des capacités renforcées

Incitations à participer à des formations et à des manifestations de renforcement des capacités
Accès à la connectivité large bande
Partenaires désireux de s'engager
Sources de connaissances utilisées

Tous les pôles

TSB, BR

Cybersécurité
Inclusion numérique
Écosystèmes de l'innovation numérique
Services numériques
Télécommunications d'urgence
Environnement
Statistiques sur les TIC
Réseau et infrastructures numériques
Politique et réglementation

Exécution des PA
Niveau de satisfaction concernant les formations et les manifestations

Ressources internes disponibles (humaines et financières)
Il existe une demande de formation
Des experts sont disponibles
Il existe des partenaires qui partagent les mêmes intérêts

Partenariats signés et mis en œuvre
Ressources et contenus disponibles
Formation dispensée
Manifestations de renforcement des capacités organisées

Partenariats conclus
Ressources et contenus disponibles
Cours de formation et manifestations de renforcement des capacités organisées

Amélioration du niveau de compétences numériques des personnes ayant acquis des connaissances et des compétences

IP 2 Renforcement des compétences numériques et sources de connaissances

Les personnes ont utilisé les compétences numériques acquises pour améliorer leur bien-être et leurs débouchés économiques. Les décideurs ont utilisé efficacement les sources de connaissances pour améliorer la prise de décision en matière de compétences numériques

Utilisation des compétences et des connaissances

Les personnes mettront en pratique les compétences acquises. Les décideurs utiliseront les ressources efficacement..

Tous les pôles

Des personnes ont acquis des compétences numériques. Des décideurs ont amélioré leurs connaissances sur les politiques et les stratégies en matière de compétences numériques

Personnes ayant des compétences et des connaissances

Achèvement de la formation
Utilisation des sources de connaissances sur les compétences numériques

Tous les pôles

Meilleur accès aux cours de l'UIT
Bénéficiaires formés aux compétences numériques
Fourniture de sources de connaissances pour améliorer l'élaboration des politiques

Personnes formées
Accès aux sources de connaissances

La plate-forme de l'Académie de l'UIT est utilisée pour dispenser des cours
Les incitations à participer à l'initiative DTC sont renforcées
Sources de connaissances utilisées
L'infrastructure est disponible et il existe une volonté politique
Accès à la connectivité large bande

Plate-forme de l'Académie de l'UIT fonctionnelle et disponible
Réseau DTC fonctionnel
Sources de connaissances disponibles
Partenariats signés et mis en œuvre

Plate-forme de l'Académie de l'UIT disponible
Formations dispensées

Impact

Niveau 2 (Changement de comportement)

Niveau 1 (Renforcement des capacités)

Niveau 0 (Portée)

Produits (Produits)

Légende

Point de départ

Indications

Hypothèses



Réseau et infrastructures numériques

Une connectivité fiable pour tous

Le problème

- Le secteur des TIC se caractérise par une évolution technologique rapide. Avec la convergence des plates-formes technologiques pour les télécommunications, la diffusion de l'information, la radiodiffusion et l'informatique constituent des catalyseurs essentiels de l'économie numérique. L'infrastructure est essentielle pour permettre un accès universel, durable et abordable aux TIC et aux services pour tous.
- Le déploiement d'infrastructures de réseaux et de technologies large bande, y compris fixes et mobiles, communes pour la fourniture de multiples services et applications de télécommunication, et le passage aux réseaux futurs hertziens et filaires tout IP (réseaux NGN) et leurs versions évoluées, posent des problèmes importants aux pays en développement.
- Actuellement, 4,1 milliards de personnes seulement, soit 53,6% de la population mondiale, ont accès à l'Internet. Cela signifie que 3,6 milliards de personnes ne disposent pas d'un accès véritable à l'Internet. Les PMA (pays les moins avancés) sont les moins connectés, avec seulement 19,1% de la population connectée, principalement en Afrique et en Asie du Sud.

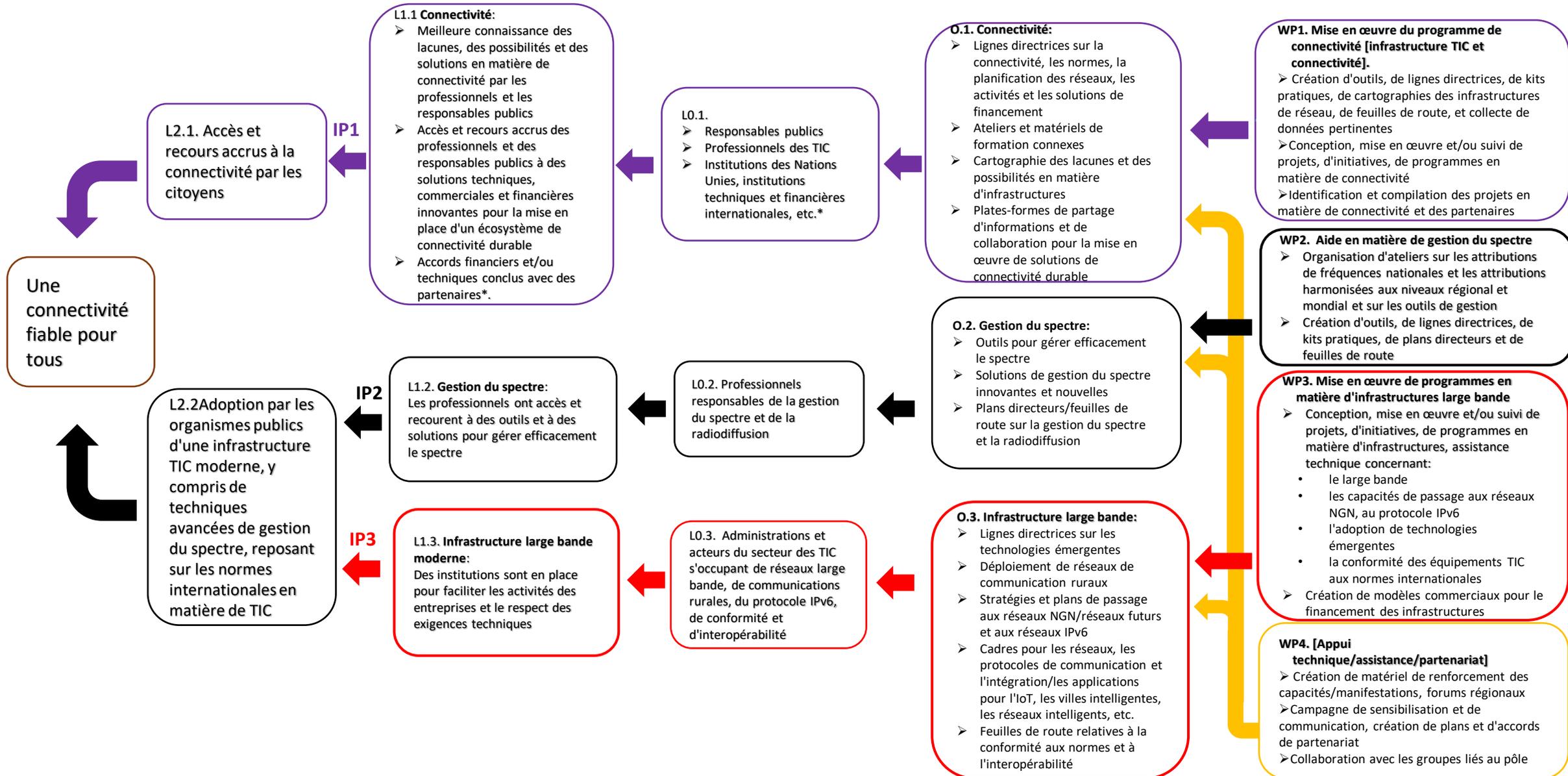
La solution

Une connectivité fiable pour tous

Trois chemins d'impact:

- 1) Utilisation accrue de la connectivité par les citoyens pour des activités socio-économiques.
- 2) Gestion efficace du spectre par des professionnels utilisant des techniques avancées.
- 3) Adoption par les organismes publics d'une infrastructure TIC moderne, reposant sur les normes internationales en matière de TIC.

Chaîne d'impact – Réseau et infrastructures numériques



Politique et réglementation

Promouvoir des cadres collaboratifs en matière de politique et de réglementation des TIC au service du développement du marché numérique et du bien-être des utilisateurs

Le problème

- Les TIC vont aujourd'hui bien au-delà de l'environnement des simples "communications"; elles constituent désormais la **base** de chaque secteur économique et sont essentielles pour la performance des entreprises ainsi que pour la croissance nationale et l'épanouissement individuel.
- Les régulateurs et les décideurs doivent s'attacher à promouvoir une collaboration et des approches **inclusives** et **intersectorielles**, afin que TOUS les acteurs soient associés à la prise de décision sur la base de données factuelles et de données sur le marché actuelles et granulaires.
- Les processus et les outils réglementaires doivent être adaptés afin de créer une dynamique vertueuse pour l'investissement, l'innovation et l'inclusion, en vue de la transformation **numérique**.

La solution

Promouvoir des cadres collaboratifs en matière de politique et de réglementation des TIC au service du développement du marché numérique et du bien-être des utilisateurs

Deux chemins d'impact:

- 1) Engagement et sensibilisation en matière de politique et de réglementation du numérique: plates-formes d'échange et formations visant à renforcer les capacités de collaboration en matière de politique et de réglementation en vue de la transformation numérique.
- 2) Amélioration des outils en matière de politique et de réglementation du numérique: outils et processus et appui à la mise en œuvre pour renforcer les cadres et approches souples et inclusifs en matière de politique et de réglementation.

Chaîne d'impact – Politique et réglementation

LES OUTILS D'ENGAGEMENT ET DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE ET DE RÉGLEMENTATION DU NUMÉRIQUE PERMETTENT D'AMÉLIORER LES APPROCHES COLLABORATIVES EN MATIÈRE DE POLITIQUE ET DE RÉGLEMENTATION EN VUE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Approches et cadres collaboratifs en matière de politique et de réglementation au service du développement du marché numérique et du bien-être des utilisateurs

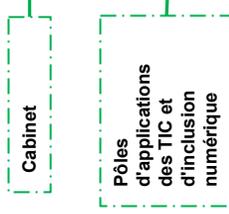
Mise en œuvre d'outils et de processus collaboratifs en matière de réglementation dans le cadre d'une approche faisant intervenir toutes les entités publiques

- D'ici 2023, au moins 36 pays (20% des États Membres de l'UIT) progresseront vers une réglementation de cinquième génération

Les pays utilisent des outils, des processus et des procédures économiques et réglementaires au service du développement du marché numérique et du bien-être des utilisateurs finals.

- D'ici 2023, la contribution de la réglementation du numérique à l'économie augmentera d'au moins 20% par rapport à 2018.

LE MODÈLE DE GOUVERNANCE DE L'ÉCOSYSTÈME EST PROPICE À LA COLLABORATION



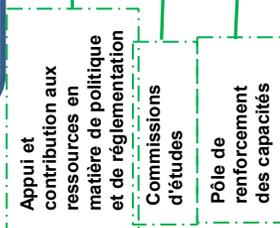
Les réseaux de champions des TIC font participer efficacement les parties prenantes de tous les secteurs à des approches collaboratives en matière de réglementation en vue de la transformation numérique

- D'ici 2023, au moins 30 pays mettront en place différents mécanismes de collaboration en matière de réglementation

Création de capacités institutionnelles permettant d'adopter des outils, des kits pratiques et des pratiques en matière de réglementation du numérique au service du développement du marché numérique

- En 2021, la contribution de la réglementation du numérique à l'économie a augmenté d'au moins 10% par rapport à 2018.

DE NOUVEAUX MODÈLES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION SONT MIS EN PLACE



TSB (DFS)

Plates-formes d'échange de connaissances en matière de politique et de réglementation du numérique et fourniture de formations pour:

- Les régulateurs et décideurs du secteur des TIC
- Les régulateurs et décideurs d'autres secteurs
- Les associations régionales de régulateurs
- D'autres parties prenantes

- D'ici 2023, le nombre de représentants du secteur des TIC et d'autres secteurs ayant participé aux plates-formes d'échange de connaissances et au forum de l'UIT sur la politique et la réglementation sera égal ou supérieur à 1 500.

Kits pratiques en matière de politique et de réglementation du numérique et assistance permettant de disposer des cadres et des processus nécessaires pour:

- Les régulateurs et décideurs du secteur des TIC
- D'autres parties prenantes

- D'ici 2023, au moins 70 pays utiliseront les métriques, les kits pratiques et les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques de l'UIT concernant la réglementation fondée sur les données

ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE RÉGLEMENTATION COLLABORATIVE DANS LES PAYS

Engagement et sensibilisation en matière de politique et de réglementation du numérique

- Plates-formes et portails nationaux, régionaux et mondiaux d'échange de connaissances en matière de réglementation
- Programme du Colloque mondial des régulateurs
- Forums économiques régionaux
- Formation sur la politique et les processus des parties prenantes

D'ici 2023, créer et mettre à jour des plates-formes d'échange de connaissances associant au moins 2 autres secteurs afin de créer une communauté de champions sur la réglementation collaborative de cinquième génération

Amélioration des outils en matière de politique et de réglementation du numérique

- Kits pratiques et lignes directrices en matière de réglementation
- Métriques et données sur la réglementation des TIC
- Assistance aux pays/régions dans la mise en œuvre des outils et processus en matière de politique et de réglementation du numérique

Publier des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques (GSR), mettre à jour les métriques sur la réglementation des TIC pour tenir compte de la réglementation de cinquième génération
D'ici 2023, publier au moins 5 kits pratiques.

LA RÉGLEMENTATION AMÉLIORE LA CONNECTIVITÉ DES TIC ET LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ



TSB, BR

LA RÉGLEMENTATION DES TIC ÉTABLIT UN ÉQUILIBRE ENTRE L'INNOVATION ET LES MESURES D'INCITATION, D'UNE PART, ET L'INVESTISSEMENT ET LA DURABILITÉ, D'AUTRE PART



Des outils et des processus pertinents sont partagés pour faciliter l'utilisation d'un langage commun

Des données précises et complètes sur la réglementation sont fournies par les membres

Impact

Niveau 2 (Changement de comportement)

Niveau 1 (Renforcement des capacités)

Niveau 0 (Portée)

Produits (Produits)



Télécommunications d'urgence

Des infrastructures TIC résilientes face aux catastrophes afin de réduire le nombre de victimes et les dégâts

Le problème

- Les pandémies et les épidémies, comme celle du COVID-19, les phénomènes météorologiques extrêmes accentués par les changements climatiques tels que les violents ouragans, les inondations, les canicules, les tempêtes, etc., les risques géologiques tels que les séismes, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain et les sécheresses mondiales sont autant de défis pour les communautés et l'ensemble des populations.
- Bien que ce type de risques ne puisse pas être totalement évité, nous pouvons renforcer les capacités d'anticipation, d'atténuation et de préparation aux interventions, afin que les risques ne conduisent pas à des catastrophes.
- Les parties prenantes nationales n'adoptent pas une approche multi-parties prenantes dans la gestion des catastrophes et les doubles emplois sont fréquents.
- De nombreux pays ne disposent pas de stratégies nationales d'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes, y compris de plans nationaux de télécommunications d'urgence, ni de cadres réglementaires et juridiques.
- La mise en œuvre de cadres de coordination internationale pour l'importation d'équipements TIC pour les interventions en cas de catastrophe est insuffisante.

La solution

Des infrastructures TIC résilientes face aux catastrophes afin de réduire le nombre de victimes et les dégâts

Deux chemins d'impact

1) Renforcer la préparation:

- élaboration et mise en œuvre de plans nationaux de télécommunications d'urgence (NETP), y compris la mise en œuvre de la Convention de Tampere
- élaboration d'exercices de simulation
- mise en œuvre de systèmes d'alerte avancée multirisques, y compris du protocole d'alerte commun (CAP)
- élaboration de publications et de bonnes pratiques sur l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques

2) Apporter une réponse:

- déploiement d'équipements de télécommunications d'urgence
- fourniture d'un appui dans le cadre du réseau de télécommunications d'urgence (ETC) et de la Charte de connectivité en cas de crise (CCC)
- renforcement des capacités dans le fichier de l'UIT pour les télécommunications d'urgence
- élaboration et tenue à jour d'une carte de connectivité en cas de catastrophe

Chaîne d'impact – Télécommunications d'urgence (Préparation)



Préparation

Ateliers et forums multi-parties prenantes nationaux et internationaux sur l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques

Formations techniques (en ligne) sur les entraînements et exercices TIC pour la gestion des catastrophes

Ateliers techniques (en ligne) pour la mise en œuvre du protocole CAP

Fournir aux pays des indications sur l'utilisation des lignes directrices de l'UIT relatives aux plans NETP en vue d'élaborer un plan NETP, y compris des cadres juridiques et réglementaires, et de mettre en œuvre la Convention de Tampere

Fournir un accès aux informations et connaissances essentielles sur l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques

Fournir aux pays des indications pour mener des évaluations en vue de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes et des plates-formes TIC pour la gestion des catastrophes, y compris un système d'alerte avancée multirisques (MHEWS)

Ateliers et forums nationaux et régionaux sur les télécommunications d'urgence consacrés à l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques, et formations techniques (en ligne) sur les entraînements TIC et la mise en œuvre du protocole CAP

Élaboration d'un plan NETP adapté au pays, y compris de cadres juridiques et réglementaires, en utilisant les lignes directrices de l'UIT, et mise en œuvre de la Convention de Tampere

Élaborer des publications, des lignes directrices, des études et des outils sur l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques

Méthodologie/lignes directrices pour mener une évaluation adaptée au pays concernant les meilleures technologies à utiliser pour élaborer un système MHEWS et des plates-formes de communication pour la gestion des catastrophes

Parties prenantes nationales telles que:

- o Autorités de régulation des TIC, ministères des TIC
- o Entreprises du secteur des TIC, y compris les opérateurs de réseau et les fournisseurs de services
- o Autorités chargées de la gestion des catastrophes, y compris les organisations météorologiques
- o Organisations humanitaires nationales, y compris la Croix-Rouge, les pompiers, la défense civile
- o Entités des Nations Unies et ONG dans le pays, y compris du réseau ETC
- o Autorités douanières
- o Communautés en danger
- o Établissements universitaires et instituts de recherche nationaux travaillant sur les nouvelles technologies pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques

Les pays ont mis en place des entraînements et des exercices réguliers sur les TIC pour tester leurs mesures de préparation

Des alertes avancées sont diffusées au moyen du protocole CAP

Des plans nationaux de télécommunications d'urgence ont été élaborés

La Convention de Tampere a été ratifiée en vue de faciliter l'importation d'équipements de télécommunications d'urgence

Les pays mettent à profit les lignes directrices établies ainsi que les études et les bonnes pratiques

Un système MHEWS a été élaboré et évalué

Les pays organisent régulièrement des formations sur les entraînements et exercices TIC

Des alertes avancées sont diffusées au moyen du protocole CAP

Des plans nationaux de télécommunications d'urgence ont été mis en œuvre et sont régulièrement utilisés et mis à jour

La Convention de Tampere a été mise en œuvre en vue de faciliter l'importation d'équipements de télécommunications d'urgence

Les pays intègrent les multiples parties prenantes et leurs diversités dans leurs plans de gestion des catastrophes

Un système MHEWS a été mis en œuvre, est mis à jour et est utilisé

Des infrastructures TIC résilientes face aux catastrophes afin de réduire le nombre de victimes et les dégâts

En rapport avec un ODD de première importance: 11.B



Chaîne d'impact – Télécommunications d'urgence (Réponse)

Activités
[Programme de travail]

Produits [Produits]

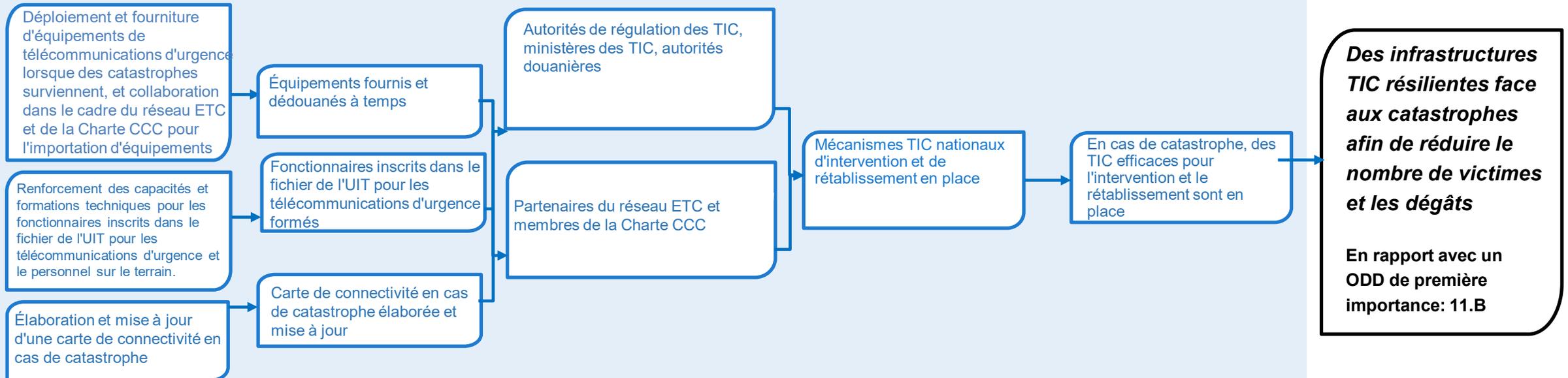
Résultats de niveau 0
[Portée]

Résultats de niveau 1
[Renforcement des capacités]

Résultats de niveau 2
[Changement de comportement]

Impact

Réponse



Statistiques

**Adopter des politiques reposant sur des données factuelles
pour édifier des sociétés numériques inclusives**

Le problème

- Fracture numérique. Les décideurs doivent mettre en œuvre des politiques visant à accroître l'adoption et l'utilisation des TIC, en particulier par les groupes de population marginalisés
- Lacunes en matière de données. Des données sont nécessaires pour comprendre la nature et l'ampleur de la fracture numérique, pour éclairer les politiques et les décisions visant à la réduire, et pour suivre les progrès accomplis
- Lacunes en matière de capacités. Les décideurs doivent comprendre la valeur des données et être capables et désireux d'utiliser les données dans le processus de prise de décision

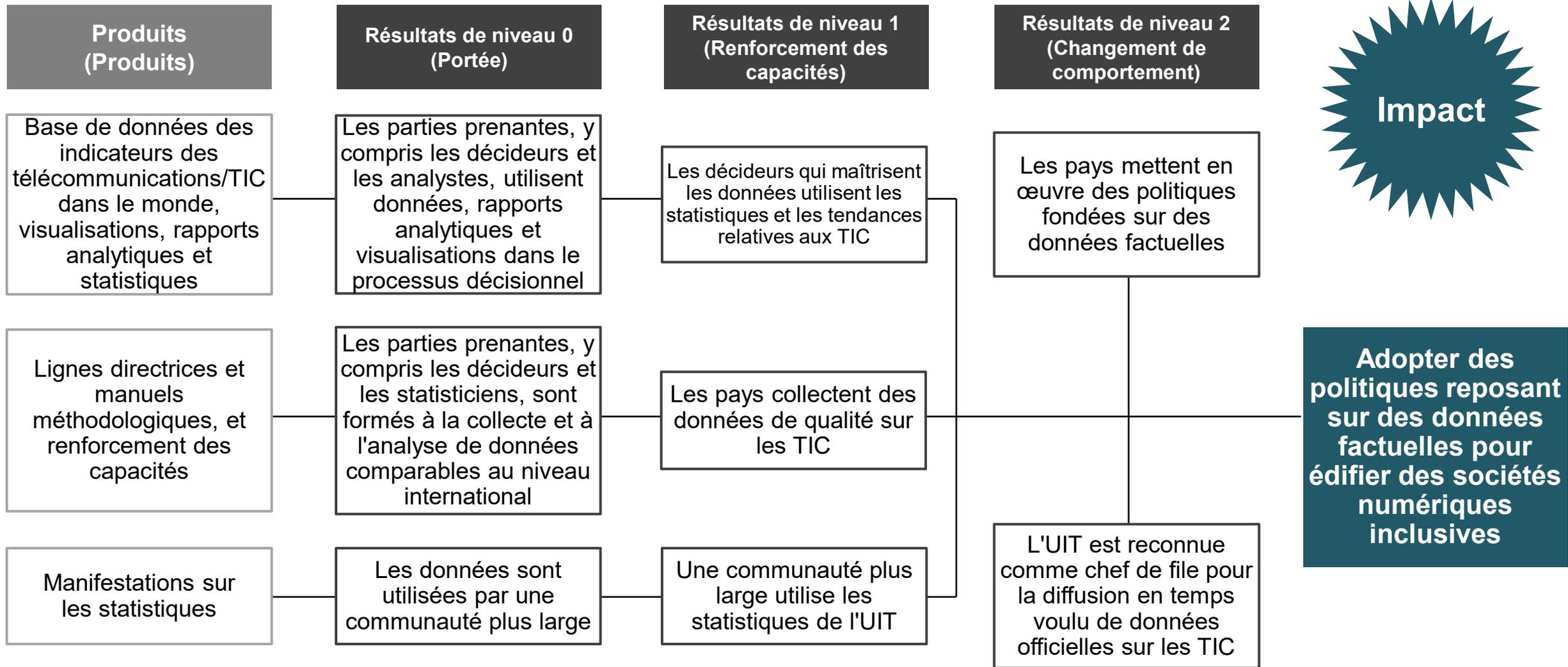
La solution

Adopter des politiques reposant sur des données factuelles pour édifier des sociétés numériques inclusives

Un chemin d'impact

- Élaborer des méthodologies en matière de données et les mettre à jour
- Collecter et diffuser des données
- Renforcer les capacités de collecte et d'analyse des données
- Publier des analyses et des visualisations pour améliorer la compréhension et l'utilisation des données

Chaîne d'impact – Statistiques



Écosystèmes de l'innovation numérique

**Accélérer la mise en place d'écosystèmes de
l'innovation numérique en faveur de la
transformation numérique**

Le problème

Malgré des investissements considérables dans les écosystèmes numériques, de nombreux pays ne sont pas en mesure de s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement numérique et aux révolutions technologiques. En conséquence, les talents ne sont pas exploités, les PME sont en difficulté et la lente transformation numérique des communautés a des conséquences sur les conditions sociales et la réalisation des ambitions nationales.

Les pays et les principaux acteurs de l'écosystème (entrepreneurs, réseaux de soutien aux entrepreneurs, entreprises, financiers et gouvernements) sont confrontés à trois grands problèmes pour ce qui est d'intégrer les innovations en matière de télécommunications/TIC dans leur programme de développement national:

- **Pénurie de politiques, de programmes, de ressources et de savoir-faire appropriés** pour les innovateurs et les acteurs du changement numérique afin d'accélérer le développement du numérique dans leurs communautés
- **Absence d'évaluation appropriée** des problèmes systémiques liés à l'écosystème de l'innovation centré sur les TIC (écosystème entrepreneurial, écosystème technologique et écosystème de l'innovation – trois moteurs de la croissance économique)
- **Manque de collaboration entre les parties prenantes des trois moteurs de croissance** pour créer des projets TIC qui favorisent l'innovation et l'esprit d'entreprise.

La solution

Accélérer la mise en place d'écosystèmes de l'innovation numérique en faveur de la transformation numérique

Trois chemins d'impact:

Partage des connaissances et défis de l'innovation

Impact pathway 1:



Empower



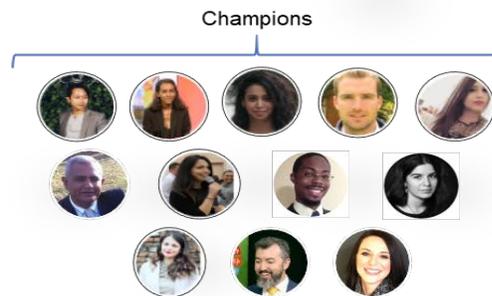
Experts from ITU Innovation Forum(s)



= Champions

Profils d'innovation

Impact pathway 2:



Enable

Countries



Élaboration de projets sur les écosystèmes

Impact pathway 3:



Relevant Stakeholders



Transform

Resources, policies and programs accelerating key sector development



1 Compétences et outils pour acquérir des connaissances sur leurs écosystèmes

2 Comprendre les problèmes systémiques à résoudre dans leurs écosystèmes

3 Avoir des projets susceptibles d'être financés qui engagent les parties prenantes concernées à maintenir la compétitivité de leurs écosystèmes

Chaîne d'impact – Écosystèmes de l'innovation numérique

Impact

Niveau 2 (Changement de comportement)

Niveau 1 (Renforcement des capacités)

Niveau 0 (Portée)

Produits (Produits)

Légende

Risque

hypothèses

• indicateurs

Accélérer la mise en place d'écosystèmes de l'innovation numérique en faveur de la transformation numérique

- D'ici 2023, au moins 30% des pays engagés seront mieux classés en termes de résultats pour les principaux indicateurs GEDI, GII, IDI

Les pays ont des priorités inadéquates en matière d'écosystèmes numériques durables et innovants

Culture durable de l'innovation et de l'esprit d'entreprise en matière de développement du numérique

D'ici 2023, 30% des pays engagés enregistreront une amélioration de leurs politiques nationales en matière de TIC en faveur de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, ainsi que des indicateurs pertinents tirés d'une carte de la maturité des écosystèmes

Programme de développement national inadéquat au regard des innovations numériques

Des communautés se forment autour de la plate-forme de l'UIT

Les réseaux des acteurs du changement nationaux et mondiaux sont en mesure d'élaborer des initiatives relatives aux écosystèmes

D'ici 2023, 5% des champions et des acteurs de l'innovation entreprendront l'évaluation d'un projet d'écosystème

La plate-forme n'est pas assez attrayante pour maintenir l'engagement de la communauté

Des exemples de bonnes pratiques sont partagés pour encourager l'engagement

Plate-forme insuffisante pour l'engagement

D'autres partenaires aident le pays sur les projets dont il a besoin

Les pays disposent de stratégies, de politiques et de programmes appropriés assortis de priorités bien définies pour accélérer la transformation numérique

D'ici 2023, 30% des pays ayant mené une évaluation disposeront de stratégies, de politiques et de programmes appropriés pour accélérer la transformation numérique

Le pays n'engage pas les bons partenaires pour combler les lacunes

Les pays disposent d'une stratégie numérique globale

Les pays changent de priorités

Des initiatives et des partenariats susceptibles d'être financés sont intégrés dans des projets plus larges de développement du numérique.

Les pays ont accès à des initiatives et à des partenariats susceptibles d'être financés, en faveur du développement d'écosystèmes et de leur arrivée à maturité

D'ici 2023, 30% des pays ayant mené une évaluation auront accès à des initiatives et à des partenariats susceptibles d'être financés, en faveur du développement d'écosystèmes

La culture au sens large n'est pas prospère

Champions de l'innovation (acteurs de l'écosystème + innovateurs)
Décideurs (à l'échelle régionale et nationale)

D'ici 2023, on atteindra 170 champions de l'innovation et 300 décideurs; D'ici 2023, 5 manifestations mondiales sur les écosystèmes seront organisées

Des outils et des approches pertinents sont partagés pour faciliter l'utilisation d'un langage commun

Les parties prenantes concernées ne sont pas informées

- Programme mondial sur les écosystèmes lors d'une manifestation phare de l'UIT
- Forums de l'innovation et formations sur les écosystèmes de l'innovation
- Défis de l'innovation de l'UIT

Pays ou communautés ayant mené une évaluation des écosystèmes

D'ici 2023, 20 pays auront mené une évaluation des écosystèmes

L'évaluation inclut les parties prenantes de l'écosystème

Les parties prenantes n'acceptent pas l'évaluation

- Profils d'innovation numérique et analyses par pays
- Notes d'information sur les écosystèmes

Mise en place de projets d'écosystèmes durables afin de remédier aux lacunes et d'ouvrir des possibilités concernant les écosystèmes réels au niveau national et mise à disposition de ressources de l'UIT

D'ici 2023, 30% des pays ayant mené une évaluation auront concrétisé un projet d'écosystème, 2 kits pratiques seront élaborés et 5 cyberservices seront mis en place.

Intérêt manifesté par les pouvoirs publics pour participer à un projet d'écosystème

Les pays changent de priorités

- Élaboration de produits et de services tels que des rapports, des kits pratiques, des formations en ligne, des projets, etc.



Cybersécurité

Créer un cyberspace sûr pour tous

Le problème

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE RAPIDE

Alors que la technologie continue à se développer et à évoluer rapidement, des problèmes se posent en ce qui concerne le fonctionnement des services essentiels, la sécurité des appareils individuels, les réseaux partagés, les individus et tous les systèmes mondiaux.

MESURES DE CYBERSÉCURITÉ INEFFICACES

En raison de l'évolution rapide des technologies et du paysage de l'économie numérique, les mesures de cybersécurité deviennent inefficaces avec le temps. Une amélioration continue est nécessaire.



SURFACE D'ATTAQUE PLUS GRANDE

Plus de la moitié de la population mondiale est en ligne, près de 4 milliards de personnes sont directement touchées et bien plus encore sont touchées indirectement.

LES CYBERMENACES RESTENT TRANSNATIONALES

Les menaces constituent des risques sans distinction dans le monde entier. Tout individu et toute entité peuvent être victimes d'une cyber-attaque. La menace est transnationale, intersectorielle et croissante.

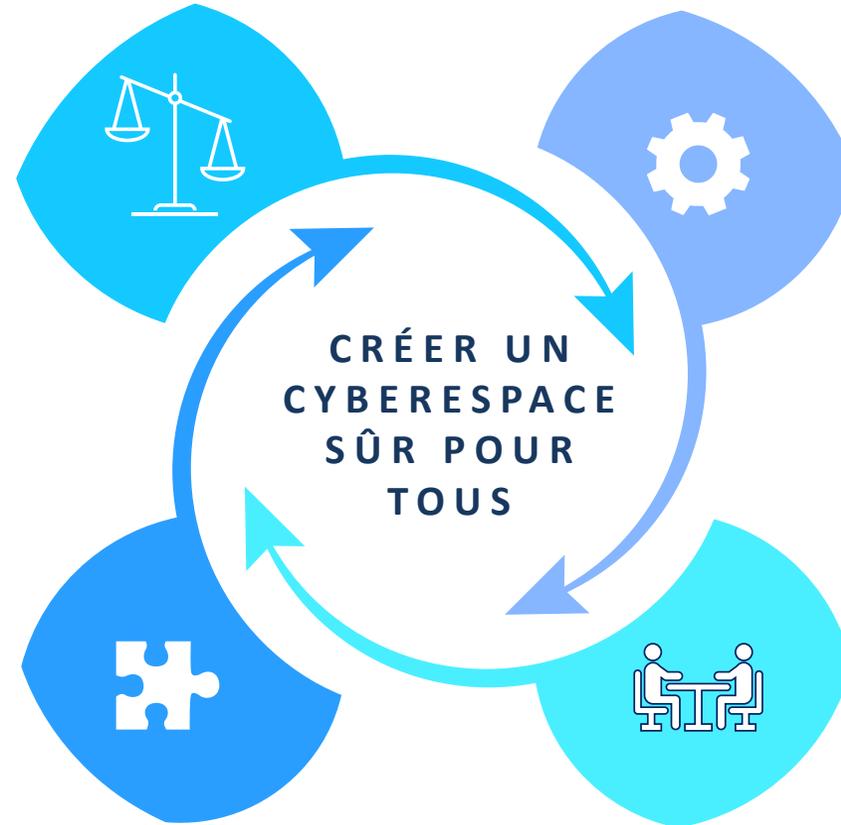
La solution

MESURES TECHNIQUES ET POLITIQUES

Accélérer l'élaboration et l'adoption de bonnes stratégies nationales en matière de cybersécurité et de plans d'action détaillés.

AMÉLIORATION DES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES

Mettre en place des structures organisationnelles adaptées pour faciliter l'engagement national en matière de cybersécurité.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Renforcer les capacités en matière de cybersécurité dans les pays les moins avancés et les pays en développement.

COOPÉRATION ET COORDINATION

Promouvoir la coordination et la collaboration en matière de cybersécurité comme l'un des catalyseurs de la transformation numérique au niveau national et de l'instauration de la confiance.

Chaîne d'impact – Cybersécurité

Contributions/ Activités

Renforcement des capacités en matière de cybersécurité:

Exercices de cybersécurité - Formation technique et technologique - Sensibilisation

Choix nationaux en matière de cybersécurité:

Conseils sur les politiques de cybersécurité - Guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité

Élaboration de lignes directrices sur la protection en ligne des enfants et ateliers

Activités liées à l'engagement et à la sensibilisation en matière de cybersécurité:

Promotion - Indice mondial de cybersécurité (GCI) - Comité consultatif sur la cybersécurité (CSAC)

Capacités d'intervention en cas d'incident, cadre applicable aux équipes CIRT :

Évaluation - Conception - Mise en place - Amélioration

Produits

Exercices et formations techniques en matière de cybersécurité
Sensibilisation et ateliers de partage d'informations

Stratégie, politique et planification en matière de cybersécurité : transfert de connaissances, fourniture d'outils et d'une assistance directe

Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants: transfert de connaissances, fourniture d'outils et d'une assistance directe

Création du Comité consultatif sur la cybersécurité (CSAC)

Rapport sur l'indice GCI, sensibilisation et ateliers de partage d'informations (partenaires inclus).

Produits et services liés aux équipes CIRT

Résultats de niveau 0

- Intervenants en cas d'incident formés
- Décideurs informés des besoins en matière de renforcement des capacités liées à la cybersécurité

Formation aux rudiments de la cybersécurité dispensée aux décideurs pour l'élaboration de politiques/stratégies et la gestion du cycle de vie

Engagement des décideurs et des autres parties prenantes nationales à contribuer à la sensibilisation, ainsi qu'à la collecte et à la présentation de données

Évaluation des besoins pour la mise en place de capacités d'intervention en cas d'incident, communiquée aux parties prenantes nationales

Résultats de niveau 1

Programmes pérennes de renforcement des capacités en matière de cybersécurité mis en œuvre dans des structures éducatives pertinentes

- Élaboration de stratégies et de politiques en matière de cybersécurité
- Adoption de bonnes pratiques

Détermination des besoins en termes de coopération bilatérale et multilatérale

Les pays en développement utilisent les équipes CIRT mises en place comme entités de coordination au niveau national et comme catalyseurs pour remédier aux problèmes liés à la cybersécurité

Résultats de niveau 2

Les pays en développement élaborent des programmes clairs de renforcement des capacités (aux niveaux universitaire et professionnel)

Des stratégies, des politiques et des plans techniques détaillés en matière de cybersécurité sont mis en œuvre

Instauration et mise en œuvre d'une coopération bilatérale et multilatérale entre les États Membres

Mise en place d'équipes nationales de cybersécurité, de manière durable et évolutive

Impact

Un cyberspace sûr pour tous

